

Stratégie de
**DÉVELOPPEMENT
DES ACTIVITÉS
DE PLEINE NATURE**
de Belledonne

2021
-
2026



Belledonne



CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

Présentation de la chaîne de Belledonne

Longue de près de 80 km, la chaîne de Belledonne s'étend entre les départements de l'Isère et de la Savoie. A la différence des massifs avoisinants, Belledonne est une chaîne à multiples entrées : elle s'ouvre en divers points vers la vallée de l'Isère, la Métropole grenobloise au sud, la Combe de Savoie et la Maurienne au nord.

Les pôles d'activités et de fréquentation touristique majeurs du territoire s'articulent autour des stations thermales, et des stations de montagne. D'autres espaces de pratiques plus diffus et complémentaires des pôles touristiques sont propices aux activités de pleine nature.

Belledonne, une destination touristique en construction

La stratégie du programme *Espace Valléen Belledonne*, portée par l'association Espace Belledonne, et les différentes politiques touristiques des intercommunalités de la chaîne de Belledonne (Grenoble Alpes Métropole, Le Grésivaudan, Coeur de Savoie, Porte de Maurienne, 4C et Oisans), des Départements de l'Isère et de la Savoie ont permis de mettre en exergue la nécessité de structuration des activités de pleine nature (APN) pour la montée en puissance de la destination Belledonne, dans le respect des ressources, des patrimoines naturels, culturels et paysagers, tout en préservant le cadre de vie des habitants.



Périmètre de l'étude

Les onze filières concernées par le schéma de développement des activités de pleine-nature sont :

- » La randonnée pédestre
- » Le trail
- » Le cyclotourisme / VTT
- » L'alpinisme / l'escalade et la via ferrata
- » Le ski de randonnée
- » La raquette à neige
- » Le ski de fond
- » La pêche en lacs de montagne
- » Le vol libre
- » La course d'orientation
- » La pratique équestre



Les objectifs touristiques de ce schéma pour le territoire

#1

Elaborer un document stratégique qui encadre le développement et l'organisation des APN

#2

Développer la lisibilité de Belledonne, différencier et affirmer son positionnement de destination de pleine nature avec quelques pratiques phares et porteuses d'image.

#3

Permettre la création de produits et d'offres touristiques basés sur ces activités pour différentes cibles : excursionnistes, clients en séjour, population locale, ...

#4

Développer et conforter l'économie et l'emploi local.

MÉTHODE ET ORGANISATION DE L'ÉTUDE

2019

Réalisation de l'état des lieux et du diagnostic



Lancement de la mission avec les 6 intercommunalités et les Départements de la Savoie et de l'Isère



Entretiens individuels et ateliers collaboratifs avec une centaine d'acteurs (socio-professionnels, associations, élus locaux, etc)

2020

Stratégie et programmation



Validation du diagnostic territorial des activités de pleine nature à l'échelle de Belledonne



Poursuite de la concertation et de l'écriture de la stratégie

2021

Assistance à maîtrise d'ouvrage



Validation politique du schéma de développement des activités de pleine nature sur l'ensemble de la chaîne



Lancement des premières actions opérationnelles collectives et par territoire

SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC



Les principales **FORCES** relatives aux activités de pleine nature sur le territoire

- #1** : Un bassin de population et de pratiquants (très) important à moins de 1h/1h30 des sites et itinéraires.
- #2** : Un massif sauvage, peu aménagé et riche d'une biodiversité remarquable.
- #3** : Une présence unique et singulière de lacs d'altitude (82 à l'échelle du massif).
- #4** : Des prix accessibles pour les activités et services touristiques (encadrement, restauration, hébergement).
- #5** : Des sites, itinéraires et APN variés et diversifiés sur les saisons hivernales et estivales.
- #6** : Un réseau de refuges et de cabanes non-gardées permettant des séjours en altitude.
- #7** : Des évènements structurants permettant de développer la notoriété du massif (ex. Échappée Belle, PWC,...).
- #8** : Le GR738®, un premier grand projet fédérateur à l'échelle du massif.



Les principales **FAIBLESSES** relatives aux activités de pleine nature sur le territoire

- #1** : Des difficultés récurrentes des acteurs touristiques et politiques à porter des projets collectifs à l'échelle du massif.
- #2** : Une faible notoriété du massif au-delà des pratiquants affinitaires et des populations locales limitant la capacité à capter de nouvelles clientèles. Les principales forces relatives aux activités de pleine nature sur le territoire.
- #3** : Une offre APN diversifiée, mais classique pour un territoire de montagne, un enjeu de différenciation par rapport à d'autres massifs de proximité (Ecrins, Vanoise, Lauzière,...).
- #4** : Un massif perçu comme difficile, sans l'attractivité de la haute-montagne (Ecrins, Mont-Blanc, Vanoise,...).
- #5** : Une sur-fréquentation de certains sites nécessitant un besoin d'encadrement et de gestion.
- #6** : Un grand nombre de pratiquants non-encadrés et non-fédérés difficiles à comprendre et à mobiliser.
- #7** : Une absence d'observatoire touristique des APN (aucune information précise sur les clientèles et les services (hors station)).

PRÉSENTATION DE L'AMBITION

AMBITION #1

Créer et faire vivre une image de Belledonne au travers des APN.

AMBITION #2

Générer des courts et moyens séjours à l'échelle du massif de Belledonne

AMBITION #3

Garantir la qualité des sites de pratique et la gestion équilibrée des flux.

La vision pour le développement des APN dans les 5 ans :



(Ré)inventer la mise en tourisme de la chaîne de Belledonne via le développement de **camps de base** et la structuration de **filières d'excellence** (ski de randonnée / itinérance).



POINTS CLÉS DE LA STRATÉGIE

Un plan d'actions qui couvre la période 2021 – 2026

De manière à atteindre l'ambition, le plan d'actions se répartit selon 3 axes stratégiques et 50 actions opérationnelles :



AXE #A

Innover & structurer



AXE #B

S'organiser & coopérer



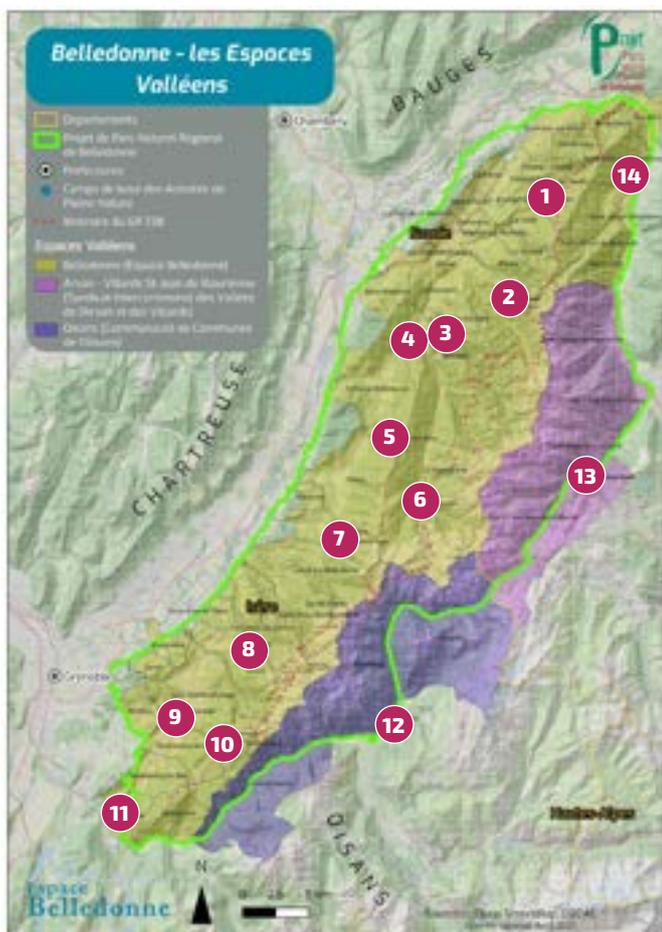
AXE #C

Communiquer
& sensibiliser

AXE #A : INNOVER & STRUCTURER

#A.1 CRÉER DES CAMPS DE BASE À DESTINATION DES CLIENTÈLES TOURISTIQUES

Localisation des 14 camps de base (CDB) identifiés sur le massif dans le cadre du schéma :



1. La Rochette – Détrier ou Val Pelouse - Arvillard (à l'étude)
2. Vallée des huiles, de Presle au Pontet (à l'étude)
3. Le Collet
4. Allevard-les-Bains
5. Le Barioz
6. Le Pleynet Les 7 Laux (Vallée du Haut-Bréda)
7. Prapoutel Les 7 Laux (Pré de l'Arc)
8. Freydières
9. Uriage-les-Bains
10. Chamrousse
11. Vizille
12. Allemond
13. Saint-Colomban-des-Villards
14. Saint-Georges-d'Hurtières

UN CAMP DE BASE, C'EST QUOI ?

Les camps de base prédéfinis dans la stratégie du massif se veulent être de véritables vitrines des activités de pleine nature. Ils doivent capter et fixer les clientèles touristiques sur des courts et moyens séjours. Il s'agit notamment :

- » D'y concentrer plusieurs activités et en faciliter la mise en tourisme,
- » D'améliorer, qualifier et renforcer les APN déjà présentes
- » De garantir la présence de sites et itinéraires débutants pour toutes les pratiques de pleine nature prioritaires depuis ces points de départ
- » D'y proposer une offre d'hébergements, de services et d'animations complémentaires aux APN
- » Un espace privilégié de conciliation des usages et préservation de la biodiversité

#A.2 DÉVELOPPER LES FILIÈRES D'EXCELLENCE : SKI DE RANDONNÉE ET ITINÉRANCE (RANDONNÉE PÉDESTRE ET TRAIL)

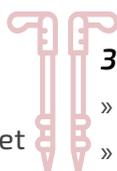
L'itinérance (randonnée pédestre et trail) et le ski de randonnée ont été identifiés comme des filières d'excellence sur le massif.

Déjà présentes et encouragées dans leur développement, elles ont pour ambitions de différencier Belledonne des massifs voisins, d'en construire une image outdoor solide et d'offrir des sites de pratiques qualitatifs, du débutant à l'expert. Pour cela, le plan d'actions validé s'attache à structurer les filières afin qu'elles soient en capacité de créer du séjour touristique pour des clientèles régionales, nationales et étrangères. Il s'agit également de soutenir le développement de grands événements de ces filières ou encore d'encourager le savoir-faire professionnel dans l'encadrement des pratiques.



3 chantiers spécifiques à l'itinérance et le trail :

- » Poursuivre le développement et la qualification des services.
- » Éduquer, former et sensibiliser les pratiquants.
- » Développer la commercialisation.



3 chantiers spécifiques au ski de randonnée :

- » Structurer la gouvernance de la filière.
- » Organiser l'observatoire du ski de randonnée sur le Massif.
- » Gérer et structurer la pratique du ski de rando au niveau des camps de base (y compris "étudier le modèle économique de la filière en station").

#A.3 ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE SERVICES ET D'HÉBERGEMENTS

- » Réaliser un cahier des charges avec les normes exigées pour les refuges au niveau du massif
- » Stimuler et développer la création d'activités autour des camps de base via la dynamique d'appel à projet
- » Organiser, structurer et garantir la gestion et l'entretien des cabanes non-gardées
- » ...

#A.4 GARANTIR LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES (EN LIEN AVEC LES CDB ET LES FILIÈRES D'EXCELLENCE)

- » Qualifier les principaux sites et itinéraires APN des filières d'excellence
- » Étudier la vulnérabilité des routes communales à vocation touristique



AXE #B : S'ORGANISER & COOPÉRER

#B.1 DISPOSER D'UNE COORDINATION TECHNIQUE

Identifier un animateur / coordinateur du schéma APN à l'échelle de Belledonne (coordinateur recruté depuis le printemps 2021), élaborer un cahier des charges commun pour l'évaluation et l'accompagnement des porteurs de projet privés, créer un groupement de commandes pour co-financer les actions communes.

#B.2 DISPOSER D'UNE COORDINATION POLITIQUE

Consacrer un espace de suivi APN au sein d'Espace Belledonne. Acter une organisation politique au niveau communautaire pour la coordination des différentes actions portées par les communes.

#B.3 DISPOSER D'UNE COORDINATION LOCALE

Créer des comités de site (COSI), véritables instances de concertation locale pour la structuration des camps de base. Les enjeux liés au tourisme, à la biodiversité, à l'agriculture, au pastoralisme, à la sylviculture, et à la vie locale entre autres sont représentés, permettant l'intégration du camp de base dans la vie du territoire.



AXE #C : COMMUNIQUER & SENSIBILISER

#C.1 CONSTRUIRE L'IDENTITÉ APN DE BELLEDONNE AU TRAVERS D'UN LANGAGE ET DES OUTILS COMMUNS

Élaborer des outils de communication pour valoriser les APN en Belledonne, accompagner la promotion, structurer et coordonner les outils d'observation des pratiques sportives de nature et des clientèles touristiques.

#C.2 SENSIBILISER ET INFORMER SUR LES PRATIQUES DE MONTAGNE / LES DIFFÉRENTS USAGES DES ESPACES DE MONTAGNE

Connaître et encadrer la fréquentation des sites sensibles autour des camps de bases et des filières d'excellence, réaliser des documentaires et de minis-reportages de sensibilisation, mettre en place des actions pour favoriser la cohabitation des usages, développer des animations/événements de sensibilisation, mettre en place des challenges familiaux ou amicaux #ExpérienceBelledonne.

CONTACTS

ESPACE BELLEDONNE

Mathieu SCHOENDOERFFER, coordinateur Activités de pleine nature Belledonne
Tél. : 06 28 50 92 96 // // // mathieu.schoendoerffer@espacebelledonne.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN

Justine JACQUOT, chargée de développement touristique
Tél. : 06 29 75 43 21 // // // jjacquot@le-gresivaudan.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE SAVOIE

Jérôme HUGOT, chargé de développement touristique
Tél. : 04 79 84 36 27 // // // j.hugot@coeurdesavoie.fr

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES VALLÉES DE L'ARVAN ET DES VILLARDS

Adrien ROCHET, chargé de mission activités de pleine nature
Tél. : 04 79 64 09 38 // // // sport@sivav.fr

GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

Valérie ESBÉRARD, chargée de mission tourisme
Tél. : 06 17 59 18 85 // // // valerie.esberard@grenoblealpesmetropole.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PORTE DE MAURIENNE

Audrey CODA, chargée de développement
Tél. : 04 79 44 31 61 // // // developpement@portedemaurienne.eu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS

Charline MARCHÉ, chargée de mission tourisme
Tél. : 04 76 11 01 09 // // // c.marche@ccoisans.fr

